



CRÈCHES PP

VOUS ÊTES FONCTIONNAIRE DE LA PRÉFECTURE DE POLICE AFFECTÉ DANS PARIS INTRA-MUROS.

DES PLACES EN CRÈCHES SONT ACTUELLEMENT DISPONIBLES POUR ACCUEILLIR VOTRE ENFANT. LE BUREAU DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET DE LA POLITIQUE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE (BASPE) VOUS PROPOSE DES BERCEAUX DANS LES CRÈCHES SUIVANTES :

Le 8 octobre 2018

Au sein de la crèche **collective de la préfecture de police sise ile de la Cité** à Paris 4^{ème} (8h-18h30) [métro : Cité ou St Michel]
- Condition pour le site "Timinis" : enfants de 10 semaines à 15 mois environ, nés entre novembre 2017 et décembre 2018) ;
- Condition pour le site "Ile-aux-Enfants" : enfants de 15 mois à 3ans, nés avant octobre 2017).

Au sein des crèches **Tralalère** et **Jardin Doré** sises 52 et 79, rue Madame à Paris 6^{ème} (7h-20h) [métro : Rennes]
- Condition : enfant né APRES le 1er juin 2017.

Au sein de la crèche **Petits-Trains** (sise 15 rue d'Amsterdam) à Paris 8^{ème} (8h-19h) [métro : St-Lazare]
-Condition : enfant né APRES le 1^{er} juin 2017 (à partir de janvier 2019).
- Condition : enfant né AVANT le 1^{er} juin 2017 (à partir de janvier 2019).



Au sein de la crèche **Saint-Lazare** (sise 15 rue d'Amsterdam) à Paris 8^{ème} (8h-19h) [métro : St-Lazare]
- Condition : enfant né APRES le 1^{er} juin 2017 (à partir de janvier 2019).
- Condition : enfant né AVANT le 1^{er} juin 2017 (à partir de janvier 2019).

Au sein de la crèche **Wagonnet** sise 173 faubourg St Denis à Paris 10^{ème} (8h-19h) [métro : Gare du Nord]
- Condition : enfant né AVANT le 1^{er} juin 2017.

Au sein de la crèche **Mont-Louis** sise 4, impasse Mont-Louis à Paris 11^{ème} (8h-19h) [métro : Philippe-Auguste]
- Condition : enfant né APRES le 1^{er} juin 2017.

Au sein de la crèche **Hysope** sise 12 rue Martin Bernard à Paris 13^{ème} (7h-19h) [métro : Place d'Italie ou Corvisart]
- Condition : enfant né en 2016 ou 2017.

Au sein de la crèche **Cardinet** sise 119 rue Saussure à Paris 17^{ème} (8h-19h) [métro : Pereire]
- Condition : enfant né AVANT le 1^{er} juin 2017 (à partir de janvier 2019).

Au sein de la crèche **Tocqueville** sise 109 rue de Tocqueville à Paris 17^{ème} (8h-19h) [métro : Pereire]
- Condition : enfant né AVANT le 1^{er} juin 2017 (à partir de janvier 2019).

Au sein de la crèche **Jeux de Mots** sise 83^{ter}, rue de Meaux à Paris 19^{ème} (8h-19h) [métro : Jaurès]
- Condition : enfant entre 10 semaines et 3 ans.

Au sein de la crèche **Victoire** sise 63, rue de Taitbout à Paris 9^{ème} (7h30-19h30) [métro : Trinité]
- Condition : enfant né entre 2016 et au plus tard août 2017.

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 30 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE 2018**

VOTEZ

**ALLIANCE
POLICE NATIONALE**

Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez faire acte de candidature par voie électronique puis transmettre les pièces nécessaires à la messagerie suivante : pp-drh-sdas-baspe@interieur.gouv.fr en indiquant votre identité et vos coordonnées téléphoniques professionnelles et/ou personnelles. Le dossier de pré-inscription est téléchargeable sur le site intranet de la PP/DRH/Action sociale/crèche/procédure d'attribution. http://drh.ppol.minint.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=167&Itemid=742



Le Bureau Régional Paris

Suivez-nous sur Facebook Alliance 75

